

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01211

Numéro SIREN : 840 696 231

Nom ou dénomination : AZUR 4.0

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/017790

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/017790**
n°de gestion : **2018B01211**
n°SIREN : **840 696 231 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 13/11/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AZUR 4.0 - Société par actions simplifiée
9 avenue de Constantine 38100 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1485239



1485239

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 55 A du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise		AZUR 4.0 SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		10 17		
Adresse de l'entreprise		9 AVENUE DE CONSTANTINE 38100 GRENOBLE		Durée de l'exercice précédent *				
Numéro SIRET *						Néant <input type="checkbox"/>		
						Exercice N émis le: 31 11 20 17		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	immobilisations incorporelles	AB		AC				
		Frans d'établissement *	AB					
		Frans de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
	immobilisations corporelles	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AS			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AA		AT			
immobilisations financières	Autres immobilisations corporelles	AV		AW				
	Immobilisations en cours	AX		AY				
	Avances et acomptes							
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	1 028 817	CV		1 028 817		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
TOTAL (II)	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	184	BI		184		
		BJ	1 029 001	BK		1 029 001		
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS	BL		BM				
		En cours de production de services	BN		BO			
		Produits intermédiaires en cours	BP		BQ			
	CRÉANCES	Marchandises	BR		BS			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BT		BU			
		Clients et comptes rattachés (3)	BV		BW			
	DIVERS	Autres créances (3)	BX	116 400	BY		116 400	
		Capital souscrit et appelé, non versé	BZ	705 031	CA		705 031	
		Disponibilités	CB		CC			
	Charges de régularisation	Valurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Charges constatées d'avance (3)'		CF	7 713	CG		7 713		
TOTAL (III)		CH		CI				
		CJ	829 144	CK		829 144		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	Coût d'émission d'emprunt à états (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif *	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 858 144	1A		1 858 144		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Classe de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :				

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

06 NOV 2019
Sous le N° 217.150

SAISIE ÉCRITE - comptable - janvier 2019 - État préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AZUR 4.0 SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 1.500)	DA	1.500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	86.620		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	88.120		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1.706.391		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> E1)	DV	5.500		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12.824		
	Dettes fiscales et sociales	DY	44.728		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	582			
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1.770.024			
Ecart de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1.858.144			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	794.124			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	478.647			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		AZUR 4.0 SAS				Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	}	biens *	FD		FE	
				services *	FG	132 000	FH
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	132 000		FK		FL
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	16 566
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 942
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	dotations aux amortissements *		GA	
				dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
Total des charges d'exploitation (4) (11)						GF	18 508
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG	113 492
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	8 544
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	8 544
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 544)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	104 948

(RENVOIS : voir tableaux n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AZUR 4.0 SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	
	Total des produits exceptionnels (7)		(VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)		(VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	
					HL	
					HM	
					HN	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières				HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *				HP
		Crédit bail immobilier				HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD
	(9) Dont transferts de charges				A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N-1				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 07 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 858 144,19 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 86 620,03 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis dans le respect du Règlement ANC N°2014-03 du 5 Juin 2014 et suivants relatif au plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur est inférieure à la valeur comptable.

Titres de participation : les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où la valeur actuelle est inférieure à la valeur inscrite à l'actif du bilan.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 029 001 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		1 029 001		1 029 001
TOTAL		1 029 001		1 029 001

Amortissements et provisions d'actif = E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 821 615 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	184		
Actif circulant & charges d'avance	821 431	821 431	
TOTAL	821 615	821 431	

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Créances avec les entreprises liées

Créances clients = 116 400 €
Comptes-courants débiteurs = 702 902 €

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 1 500 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis	1 500	1	1 500
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1 500	1	1 500

Etat des dettes = 1 770 024 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 706 391	732 556	973 835	
Dettes financières diverses	5 500	5 500		
Fournisseurs	12 824	12 824		
Dettes fiscales & sociales	44 728	44 728		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	582	582		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 770 024	796 189	973 835	

Charges à payer par postes du bilan = 5 880 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établi. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 880
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	5 880

Dettes avec les entreprises liées

Dettes fournisseurs = 6 759 €
Autres créditeurs = 582 €

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 132 000 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	132 000	100,00 %
TOTAL	132 000	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 5 880 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four factures non parvenues.(40810000)	5 880
TOTAL	5 880

Annexes (suite)**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet MEUNIER Expert Conseil, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AZUR 4.0 SAS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2018 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	1 858 144
Chiffre d'affaires hors taxes	132 000
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	86 620

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour MEUNIER Expert Conseil

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
AV DU Portugal	883	-698	99,89	882	882			12 600	1 265	
MN IMMOBILIER	1 000	3 301	60	600	600			7 039	-48 915	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
AEQUOR	1 994 298	-68 322	14	289 951	289 951			1 450 291	-1 110 408	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise		Durée de l'exercice expirée en nombre de mois *			
AZUR 4.0 SAS		10 17			
Adresse de l'entreprise		Durée de l'exercice précédent *			
9 AVENUE DE CONSTANTINE 38100 GRENOBLE					
Numéro SIRET *			Néant <input type="checkbox"/>		
			Estimer N dans le 3 1 1 2 2 0 1 8		
		Bruit 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Pras d'établissement *	AB	AC		
	Pras de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations	CU	CV	1 028 817		
Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI	184		
TOTAL (II)	BJ	1 029 001	BK	1 029 001	
ACTIF CIRCULANT *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	116 400	
	Autres créances (3)	BZ	CA	705 031	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	7 713	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
TOTAL (III)	CJ	829 144	CK	829 144	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Frais de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 858 144	1A	1 858 144	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an de immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Classe de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks		Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AZUR 4.0 SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.500)	DA		1.500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> E1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		86.620		
	Subventions d'investissement	DJ				
Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (I)	DL		88.120		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		1.706.391		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> E1)	DV		5.500		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		12.824		
	Dettes fiscales et sociales	DY		44.728		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA		582			
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC		1.770.024		
	Ecart de conversion passif *	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1.858.144		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Écart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G		794.124			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		478.647			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE-Extra-compta-2019-Etat-passif-bilan

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général de l'impôt).

Désignation de l'entreprise		AZUR 4.0 SAS			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC
	Production vendue	} biens *	FD		FE	FF
			FG	132 000	FH	FI 132 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	132 000	FK		FL 132 000
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	132 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 16 566
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 1 942
	Salaires et traitements *					FY
	Charges sociales (10)					FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} dotations aux amortissements *			GA
			} dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)					GE
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	18 508
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG 113 492
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR 8 544
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
Total des charges financières (VI)					GU	8 544
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (8 544)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 104 948

(RENVOIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE-Expert-Comptables-Janvier-2019 - Etat des Impôts

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AZUR 4.0 SAS		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Repuses sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7)		(VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	Total des charges exceptionnelles (7)		(VIII)		HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *				(X)		HK	18 328
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	132 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	45 380
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)						HN	86 620
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP			
			Crédit bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables - Janvier 2019 - Etat préliminaire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AZUR 4.0

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

SIEGE SOCIAL : 9 AVENUE DE CONSTANTINE – 38100 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 840 696 231

**TEXTE DE LA RESOLUTION DE L’AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET
VOTEE PAR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 09 SEPTEMBRE 2019 À 17H00**

DEUXIEME RESOLUTION

L’Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé qu’aucune distribution de dividende n’est intervenue à ce jour, cet exercice étant le premier.

Décide d’imputer le bénéfice comptable de l’exercice clos le 31 décembre 2018 s’élevant à 86.620,03 € de la manière suivante :

- au poste Réserves légales.....150,00 €
Lequel s’élève à ce montant.

- Le solde au poste Autres Réserves.....86.470,03 €
Lequel s’élève à ce montant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : **L’UNANIMITE**

Certifié conforme
La présidence

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned at the bottom right of the page.

AZUR 4.0

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

SIEGE SOCIAL : 9 AVENUE DE CONSTANTINE – 38100 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 840 696 231

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 09 SEPTEMBRE 2019 À 17H00**

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF
ET LE NEUF SEPTEMBRE À DIX-SEPT HEURE

Les actionnaires de la Société par actions simplifiée « **AZUR 4.0** », au capital de 1.500 €, se sont réunis au siège social de la Société, en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Frank HUEBER, Président de la Société.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte, que les actionnaires sont tous présents ou représentés, que l'assemblée, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer en assemblée générale ordinaire.

La société Auditeurs et Conseils Associés Rhône Alpes, Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Monsieur Philippe CREPS, est ~~absente~~ excusée

Monsieur Le Président dépose sur le bureau les documents suivants, qui ont été adressés aux actionnaires huit jours avant l'assemblée ou qui ont été tenus à leur disposition au siège social, à savoir :

- la copie des lettres de convocations adressées aux actionnaires et comportant l'ordre du jour, ainsi que le récépissé de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes
- la feuille de présence
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) en date du 31 décembre 2018
- le rapport de gestion du Président
- le rapport spécial du Président sur les conventions
- les rapports du Commissaire aux comptes
- le texte des résolutions proposées
- un exemplaire des statuts à jour



Il est rappelé que l'inventaire a été tenu à la disposition des actionnaires pendant un délai de huit jours avant l'assemblée au siège social.

La totalité des actionnaires donne acte à la présidence de ce que l'ensemble des formalités de convocation et de communication ont été respectées selon les formes exigées par la Loi.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et examen des comptes arrêtés à ladite date
- lecture du rapport général du Commissaire aux comptes
- approbation desdits comptes et rapports
- quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice considéré
- affectation des résultats
- lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de commerce entre la société et ses dirigeants ou actionnaires
- lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de commerce entre la société et ses dirigeants ou actionnaires
- approbation des conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce éventuellement passées entre le gérant et la Société ou entre un associé et la Société, directement ou indirectement
- pouvoirs pour les formalités

Lecture est donnée des rapports du Président, des rapports des Commissaires aux comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 31 décembre 2018.

La présidence déclare se tenir à la disposition des membres de l'assemblée pour leur apporter toute précision et explication supplémentaires et déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture :

- du rapport de gestion du Président exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, son évolution prévisible, les événements importants depuis le 31 décembre 2018 jusqu'à ce jour, les activités en matière de recherche et de développement,
- du rapport spécial du Président,
- du bilan, du compte de résultat et de l'annexe au 31 décembre 2018

~  ~

- des rapports du Commissaire aux comptes certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société

approuve lesdits comptes et bilan ainsi que les termes du rapport de gestion de la présidence tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties,

et donne en conséquence quitus entier et sans réserve à la Présidence de sa gestion au cours de l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépenses et charges non déductibles fiscalement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : **L'UNANIMITE.**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue à ce jour, cet exercice étant le premier.

Décide d'imputer le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 86.620,03 € de la manière suivante :

- au poste Réserves légales.....150,00 €
Lequel s'élève à ce montant.

- Le solde au poste Autres Réserves.....86.470,03 €
Lequel s'élève à ce montant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : **L'UNANIMITE**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce,

Approuve les termes de ce rapport et constate l'absence de conventions intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : **L'UNANIMITE.**

~ M

N

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

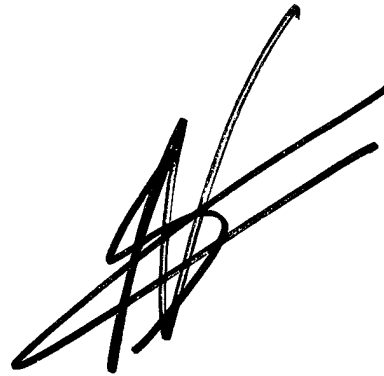
Donne tous pouvoirs en vue d'accomplir toutes formalités dont besoin sera, à toute personne porteuse d'une copie ou d'un original des présentes.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : **L'UNANIMITE.**

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Le Président et tous les actionnaires présents ou représentés.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent vertical stroke and several diagonal strokes.A large, stylized handwritten signature in black ink, with a large circular loop at the beginning and a long horizontal stroke.

AZUR 4.0

Société par actions simplifiée au capital de 1.500 €

Siège social : 9 avenue de Constantine – 38100 GRENOBLE

R.C.S. GRENOBLE 840 696 231

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AZUR 4.0** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes notamment assurés de la correcte évaluation des titres de participation inscrits à l'actif en référence aux « Règles et méthodes comptables » incluses dans la note de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou



événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 27 août 2019

AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES

RHÔNE-ALPES

Représentée par

Philippe CREPS

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

Résultat SIG

Présenté en Euros

	du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)	au 31/05/2018 (00 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Prestations de services				
Produits des activités annexes	132 000		132 000	N/S
Production stockée				
Production immobilisée				
Production	132 000		132 000	N/S
Production de l'exercice	132 000		132 000	N/S
Achat de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Consommation de marchandises				
Achats de Matières premières & autres approvisionnements				
Variation de stock de matières premières				
Consommation de matières premières				
Sous-traitance directe				
Marge brute	132 000		132 000	N/S
Taux de marge brute	100,00 %	%		
Matières consommables				
Services extérieurs	1 402		1 402	N/S
Autres Services extérieurs	15 164		15 164	N/S
Total	16 566		16 566	N/S
Valeur ajoutée produite	115 434		115 434	N/S
Valeur ajoutée / production de l'exercice	87,45 %	%		
Subventions d'exploitation				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 942		1 942	N/S
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	113 492		113 492	N/S
Excédent brut d'exploitation / production de l'exercice	85,98 %	%		
Reprise / charges – transfert				
Autres produits				
Amortissements et provisions				
Autres charges				
Total				
Résultat d'exploitation	113 492		113 492	N/S
Résultat d'exploitation / production de l'exercice	85,98 %	%		
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières	8 544		8 544	N/S
Résultat financier	-8 544		-8 544	N/S
Résultat courant avant impôts	104 948		104 948	N/S
Résultat courant / production de l'exercice	79,51 %	%		
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	18 328		18 328	N/S
Résultat de l'exercice	86 620		86 620	N/S
Résultat net / production de l'exercice	65,62 %	%		

Résultat SIG détaillé

Présenté en Euros

	du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)	au 31/05/2018 (00 mois)	Variation	%
Produits des activités annexes	132 000		132 000	N/S
70810000 FACTURATION CENTRALE HA	132 000		132 000	N/S
Production	132 000		132 000	N/S
Production de l'exercice	132 000		132 000	N/S
Marge brute	132 000		132 000	N/S
Taux de marge brute	100,00 %	%		
Services extérieurs	1 402		1 402	N/S
61320100 LOCATION IMMOBILIERE	1 102		1 102	N/S
61420100 CHARGES LOC IMMOBILIERE	300		300	N/S
Autres Services extérieurs	15 164		15 164	N/S
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	4 978		4 978	N/S
62262000 HONORAIRES CAC	4 000		4 000	N/S
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	396		396	N/S
62712000 FRAIS BANCAIRES CE	3 675		3 675	N/S
62717000 FRAIS BANCAIRES BNP	2 116		2 116	N/S
Total	16 566		16 566	N/S
Valeur ajoutée produite	115 434		115 434	N/S
Valeur ajoutée / production de l'exercice	87,45 %	%		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 942		1 942	N/S
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT	1 942		1 942	N/S
Excédent brut d'exploitation	113 492		113 492	N/S
Excédent brut d'exploitation / production de l'exercice	85,98 %	%		
Résultat d'exploitation	113 492		113 492	N/S
Résultat d'exploitation / production de l'exercice	85,98 %	%		
Charges financières	8 544		8 544	N/S
66100000 CHARGES D'INTERETS	16		16	N/S
66111200 INTERETS PRET CE	4 323		4 323	N/S
66111700 INTERETS PRET BNP	4 205		4 205	N/S
Résultat financier	-8 544		-8 544	N/S
Résultat courant avant impôts	104 948		104 948	N/S
Résultat courant / production de l'exercice	79,51 %	%		
Impôts sur les bénéfices	18 328		18 328	N/S
69510000 IMPOT SOCIETE	18 328		18 328	N/S
Résultat de l'exercice	86 620		86 620	N/S
Résultat net / production de l'exercice	65,62 %	%		

K

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 028 817		1 028 817		1 028 817
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	184		184		184
TOTAL (I)	1 029 001		1 029 001		1 029 001
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	116 400		116 400		116 400
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 129		2 129		2 129
. Autres	702 902		702 902		702 902
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	7 713		7 713		7 713
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	829 144		829 144		829 144
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 858 144		1 858 144		1 858 144

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/06/2018 au 31/12/2018 (07 mois)	Néant	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 500 Euros)	1 500		1 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	86 620		86 620
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	88 120		88 120
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 227 744		1 227 744
. Découverts, concours bancaires	478 647		478 647
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	5 500		5 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 824		12 824
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices	18 328		18 328
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	26 400		26 400
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	582		582
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	1 770 024		1 770 024
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 858 144		1 858 144

Annexes

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 07 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 858 144,19 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 86 620,03 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis dans le respect du Règlement ANC N°2014-03 du 5 Juin 2014 et suivants relatif au plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur est inférieure à la valeur comptable.

Titres de participation : les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où la valeur actuelle est inférieure à la valeur inscrite à l'actif du bilan.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 029 001 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		1 029 001		1 029 001
Immobilisations financières				
TOTAL		1 029 001		1 029 001

Amortissements et provisions d'actif = E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 821 615 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	184		
Actif circulant & charges d'avance	821 431	821 431	
TOTAL	821 615	821 431	

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Créances avec les entreprises liées

Créances clients = 116 400 €
Comptes-courants débiteurs = 702 902 €

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 1 500 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis	1 500	1	1 500
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1 500	1	1 500

Etat des dettes = 1 770 024 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 706 391	732 556	973 835	
Dettes financières diverses	5 500	5 500		
Fournisseurs	12 824	12 824		
Dettes fiscales & sociales	44 728	44 728		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	582	582		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 770 024	796 189	973 835	

Charges à payer par postes du bilan = 5 880 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 880
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	5 880

Dettes avec les entreprises liées

Dettes fournisseurs = 6 759 €
Autres créiteurs = 582 €

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 132 000 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	132 000	100,00 %
TOTAL	132 000	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 5 880 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(40810000)	5 880
TOTAL	5 880

Annexes (suite)**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet MEUNIER Expert Conseil, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AZUR 4.0 SAS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2018 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	1 858 144
Chiffre d'affaires hors taxes	132 000
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	86 620

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour MEUNIER Expert Conseil

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
AV DU Portugal	883	-698	99,89	882	882			12 600	1 265	
MN IMMOBILIER	1 000	3 301	60	600	600			7 039	-48 915	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
AEQUOR	1 994 298	-68 322	14	289 951	289 951			1 450 291	-1 110 408	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires